



## OFFRE D'EMPLOI

**Titre : Technologue de laboratoire**  
**Ministère :** Santé  
**Localité :** Iqaluit  
**Référence :** 10-508070  
**Type d'emploi :** Poste permanent  
(trois postes)

**Salaire :** 93 148 \$ à 105 724 \$ par année;  
37,5 heures/semaine  
**Indemnité de vie dans le Nord :** 16 008 \$ par année  
**Syndicat :** Ce poste est régi par la convention du  
Syndicat des employés du Nunavut (SEN).  
**Logement :** Un logement subventionné est offert pour  
ce poste.  
**Date de clôture :** Jusqu'à ce que le poste soit pourvu

Cette possibilité d'emploi est ouverte à toutes et à tous.

Le gouvernement du Nunavut fait partie des employeurs canadiens de choix en matière de diversité ainsi que pour les jeunes et les personnes nouvellement diplômées en 2023. Avec l'une des populations les plus jeunes et dont la croissance est la plus rapide au Canada, le Nunavut est un territoire dynamique, vivant et déterminé à devenir un lieu encore meilleur pour les générations futures. En tant que gouvernement, nous travaillons à renforcer notre modèle de gouvernance unique, un modèle qui intègre les valeurs sociétales inuites, qui favorise l'utilisation de l'inuktitut, qui met en place une fonction publique représentative, et où un partenariat collaboratif permet de réaliser la promesse du Nunavut. Les personnes retenues profiteront d'un salaire concurrentiel, d'assurances médicale et dentaire, d'un régime de retraite à prestations définies, d'une aide financière en cas de mutation et de possibilités de formation et d'avancement professionnel.

L'Hôpital général Qikiqtani d'Iqaluit comprend une unité pour patients hospitalisés, un service d'urgence, une salle d'opération et plusieurs cliniques; son laboratoire traite les échantillons de la plupart des résidentes et résidents du Nunavut. Il offre des services de santé aux enfants et aux adultes, en milieu hospitalier et à l'externe, afin de les aider à recouvrer la santé dans la dignité.

Sous la direction de la ou du gestionnaire des services de laboratoire, la ou le technologue de laboratoire assure la prestation de services touchant à la chimie, à l'hématologie, à la médecine transfusionnelle, à la microbiologie et à la mycobactériologie, ainsi que de services de réception et de traitement des échantillons. En plus des services offerts à l'Hôpital général Qikiqtani, le laboratoire fournit des services aux organismes de santé d'Iqaluit, aux centres de santé du Nunavut et au ministère de la Santé. La ou le titulaire du poste analyse les échantillons et effectue des tests auprès des patients au moyen d'instruments de laboratoire complexes et de techniques manuelles. Lors d'analyses, elle ou il doit être capable de reconnaître des résultats normaux et atypiques et de prendre les mesures appropriées.

La ou le technologue de laboratoire doit posséder une excellente connaissance des technologies, des principes et des normes de pratique de laboratoire, notamment en matière de veinopuncture et de terminologie médicale, et comprendre le fonctionnement d'instruments de laboratoire complexes et savoir les utiliser afin de participer directement aux services de laboratoire.

Les connaissances, les compétences et les aptitudes requises pour ce poste s'acquièrent généralement dans le cadre d'un programme d'études menant à l'obtention d'un diplôme en technologie du laboratoire médical, délivré par un collège canadien ou une université canadienne. Une expérience dans tous les domaines de laboratoire sera considérée comme un atout majeur. La ou le titulaire doit détenir un diplôme général (RT) de la Société canadienne de science de laboratoire médical pour tous les domaines. Les candidates et candidats doivent

**Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitæ par courriel à [IqaluitApplications@gov.nu.ca](mailto:IqaluitApplications@gov.nu.ca). Veuillez inscrire la RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.**

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Par conséquent, la priorité sera accordée aux personnes qui se définissent comme Inuit inscrit en vertu de l'Accord sur le Nunavut conformément aux dispositions de la Politique de priorité d'embauche.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et présenter une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation écrite doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature. Les casiers judiciaires seront évalués en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette mesure s'applique uniquement pour les postes exigeant une vérification satisfaisante du casier judiciaire ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les candidats ou candidates peuvent soumettre leur curriculum vitæ dans n'importe laquelle des langues officielles du Nunavut.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidats et candidates retenus pour une entrevue.

Les candidats ou candidates possédant une attestation pour des études postsecondaires achevées à l'étranger ont la responsabilité de faire évaluer cette attestation

